

**Discours de Cyril Rousseau, Chef de bureau au Ministère de l'Economie, de  
l'Industrie et de l'Emploi  
4<sup>ème</sup> Assemblée du FEM, Punta**

Madame la Présidente ;

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve parmi vous à Punta del Este à l'occasion de la Quatrième Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial.

Je commencerai tout d'abord par féliciter et remercier notre hôte, l'Uruguay, pour son organisation sans faille et sa chaleureuse hospitalité. Je suis heureux que cette grande réunion du FEM, qui consacre près de 20 années d'existence du fonds et marque l'ouverture d'une nouvelle page de l'instrument, se tienne ici, en Amérique latine, partenaire majeur du fonds.

Je tiens aussi à féliciter Madame Monique BARBUT pour sa ré-élection à la présidence du FEM. Je ne doute pas que Madame Monique BARBUT, s'appuyant sur son dynamisme et sa connaissance inégalable du Fonds, saura mettre en oeuvre les réformes organisationnelles et méthodologiques ambitieuses adoptées hier pour les prochaines années.

\*\*\*

Que de chemin parcouru en effet depuis 1992 et la désignation du FEM comme mécanisme financier des conventions de Rio !

Le Fonds regroupe en effet aujourd'hui 181 Etats. Il les associe en son sein avec la société civile, les principales banques et institutions de développement internationales, et se rapproche du secteur privé. Il traite de six des principales menaces qui pèsent sur l'environnement mondial : le changement climatique, la perte de la biodiversité, la dégradation des eaux internationales, la détérioration de la couche d'ozone, la dégradation des sols et les polluants organiques persistants. À menace globale de cet ordre, réponse mondiale.

Le FEM a ceci de fondamental qu'il développe une approche transversale, intégrée, entre ces thématiques. Quelle année pouvait mieux représenter cet engagement que l'année 2010 ? 2010, année charnière pour le FEM, que nous reconstituons et qui engage un processus de réforme ambitieux, mais aussi année internationale de la biodiversité, que le FEM soutient avec force, année climatique, avec la mise en oeuvre des résultats de la conférence de Copenhague sur la lutte contre le changement climatique, année de lancement d'un nouveau partenariat pour la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, lancé à Paris début mars,

et année où nous devons formellement modifier le FEM pour en faire un mécanisme financier de la convention pour la lutte contre la désertification !

J'aimerais aussi insister sur la nécessité d'une approche intégrée qui sache répondre tant aux enjeux du développement durable que de l'environnement. Opposer environnement et développement comme cela a été parfois le cas est artificiel mais c'est surtout une erreur stratégique. La protection de l'environnement et le développement sont complémentaires : prendre en compte les préoccupations environnementales aujourd'hui permettra demain de garantir les moyens de poursuivre le développement au bénéfice de tous. Nous savons en effet tous que les effets conjugués de l'expansion industrielle, de la croissance démographique et du développement rapide de nos économies se traduisent par une pression sans précédent sur les équilibres environnementaux de la planète, au risque de remettre en cause les acquis du développement. Le FEM, dont le mandat est par essence environnemental, réussit toutefois depuis dix-neuf ans à concilier environnement et développement. Par cet enseignement précieux, il a contribué à une prise de conscience générale dans les pays partenaires, dans les pays d'intervention, au niveau national et local, mais aussi dans les agences et auprès de ses autres partenaires.

\*\*\*

Le Fonds pour l'Environnement Mondial n'est en effet pas seulement le principal instrument financier des nombreuses conventions internationales : il a su jouer la carte des partenariats. Il a su nouer des relations de confiance avec les pays d'opération, renforcer ses liens avec ses agences, éléments clés du dispositif, qui ont pleinement leur part dans la réussite actuelle du FEM, et s'engager dans de nouvelles alliances avec le secteur privé mais aussi avec des bailleurs de fonds extérieurs, notamment bilatéraux.

Il a su créer des partenariats stratégiques entre les organisations non gouvernementales, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les communautés locales et les acteurs financiers qui travaillent sur le développement durable. Ces rapprochements vont dans le bon sens, celui d'une meilleure coordination des acteurs, d'une efficacité renforcée de l'aide et d'un effet de levier fort des fonds alloués au FEM. Pour les 8,7Mds\$ de financement fournis en 18 ans dans le cadre de 2 400 projets, 37,6Mds\$ de cofinancement ont ainsi été apportés par d'autres partenaires.

Je tiens à souligner ici l'excellente coopération du FEM avec les instruments bilatéraux français, dont le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), petit cousin du FEM, mettant un accent particulier sur le continent africain, que l'Etat français reconstituera aussi cette année. Nous pourrons d'ailleurs visiter en fin de semaine un projet d'appui au développement du système national des aires protégées uruguayen à la lagune de Rocha, qui a fait l'objet d'un co-financement du FEM et du FFEM. Un *side event* sera organisé à ce sujet demain.

Je crois par ailleurs que les témoignages que nous aurons l'occasion d'avoir cette semaine lors des visites de projets seront particulièrement intéressants pour montrer comment le FEM a su s'adapter, innover, encourager le développement de nouvelles technologies, en changeant parfois d'échelle, et aborder les enjeux

environnementaux par des angles multiples et souvent inattendus, notamment avec l'aide du Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP).

\*\*\*

Le bilan du FEM est donc flatteur, sa notoriété est grandissante (le niveau de demandes excède désormais les ressources disponibles) et il n'est que justice de le célébrer aujourd'hui, en lui donnant toute la publicité qu'il mérite et les moyens de poursuivre son action.

Mais, au-delà, face à un agenda international chargé de nouveaux défis, il était indispensable pour le FEM de faire le point sur le travail accompli ces dernières années et sur les nouvelles orientations à mettre en place en cette période cruciale pour son avenir. Ce fut chose faite avec la quatrième évaluation opérationnelle du Fonds finalisée en 2009.

La France partage le bilan positif de cette étude qui met en lumière l'impact significatif obtenu par le Fonds en matière de protection de l'environnement mondial, tout en dessinant des pistes d'amélioration.

Il était en effet indispensable pour le FEM de mettre en place les réformes nécessaires à son bon fonctionnement. Je crois que c'est chose faite avec les réformes prévues pour le FEM 5. Je n'en citerai que quelques-unes : la mise en place d'un nouveau cadre d'allocation des ressources, le développement d'une approche programmatique, le renforcement de l'appropriation et la mise en place d'un cadre de gestion basé sur les résultats et la mesure des performances.

Mon pays se félicite en outre que le Fonds aille toujours plus loin en renforçant son action dans ses domaines d'intervention traditionnels et en répondant aux questions qui émergent telles que les enjeux d'une gestion durable des forêts, les transferts de technologies ou la mobilisation du secteur privé. Aller plus loin nous impose d'investir de nouvelles dimensions de l'environnement mondial.

Si ces résultats sont considérables, nous devons toutefois encore chercher à aller plus loin pour rester à la pointe des combats environnementaux. Cette célébration doit aussi être l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de l'instrument.

Les tables rondes qui se tiendront dans le cadre de cette assemblée seront l'occasion de nourrir notre réflexion sur ces sujets nouveaux, qui sont autant de chantiers présents ou à venir pour le FEM.

\*\*\*

Les réformes mises en place et l'agenda international chargé de nouveaux défis nécessitaient des ressources additionnelles. Dans cette perspective, le montant de reconstitution du FEM-5, qui est aujourd'hui de 4,25Mds\$, constitue un succès majeur.

Ce résultat témoigne du soutien collectif à l'instrument, il marque sans ambiguïté l'appropriation croissante des questions d'environnement mondial par les différents continents.

Cette annonce est aussi un signal politique fort après la Conférence de Copenhague et démontre la volonté de nombreux pays d'aller de l'avant sur les questions climatiques. Une partie de ces fonds correspond en effet aux financements précoces tels qu'annoncés en décembre.

Ce montant dénote ainsi clairement un effort considérable de l'ensemble des contributeurs, en particulier dans le contexte de crise actuel.

La France ne fait pas exception avec une contribution au FEM5 de 215,5M€, ce montant représentant environ 7% des ressources de base.

\*\*\*

Pour conclure, permettez-moi de réitérer le soutien sans faille de mon pays au FEM. Je suis convaincu que le FEM, réformé, armé de ses nouvelles ressources, va renforcer lors des prochaines années la place qui est la sienne en matière d'écologie mondiale et contribuer au renforcement de la gouvernance internationale dans ce domaine critique pour l'avenir de l'humanité. Plus globalement, je suis convaincu qu'il contribuera à resserrer plus encore les liens entre protection de l'environnement, développement et lutte contre la pauvreté pour s'inscrire ainsi pleinement dans l'agenda de RIO + 20.

Je vous remercie.